

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Port-Gentil: le maire du 3e compte sur les sages pour sensibiliser les populations

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

Le maire du 3e arrondissement de Port-Gentil, Paul Nkombe, qui a reçu mardi dernier une délégation des membres du Conseil communal des sages de sa circonscription administrative, a dit compter sur eux, entre autres, pour les messages à passer aux populations. Installé dans ses fonctions de maire du 3e arrondissement de la capitale économique le 6 juillet dernier, Paul Nkombe, qui prend langue avec les auxiliaires municipaux sous sa juridiction, a conféré, après les chefs de quartier, avec une délégation des sages conduite par le président dans l'arrondissement de cet organe apolitique infra-communal consultatif, Antoine Matsiengouni. Occasion pour

l'édile de dire sa volonté d'être dans l'attente des avis et conseils éclairés de ces femmes et de ces hommes qui sont en contact au quotidien avec les populations et qui, non seulement, sont " les yeux et les oreilles de la mairie ", mais contribuent grandement à l'harmonisation des rapports humains entre les habitants de la cité.

Un message bien reçu par les sages qui ont rappelé à leur hôte les initiatives qu'ils ont eues à prendre pour interpeller de nombreux riverains, notamment sur les questions de lutte contre l'insalubrité et les comportements inciviques. Sur ce point, Paul Nkombe a souligné l'importance que va avoir la sensibilisation dans le plan d'action qu'envisage de développer le maire Gabriel Tchango dans la gestion des ordures ménagères qui va désor-



Paul Nkombé (milieu) et son 1er adjoint posant avec les sages.

Photo: Sidonie Ambonguila

mais incomber à la municipalité. L'implication des sages sera la

bienvenue, eux qui ont déjà eu à impacter positivement la cam-

pagne de lutte contre la propagation du Covid-19, a-t-il indiqué.

Akanda: Kouna Loumagakouyi rend compte des travaux législatifs à ses électeurs



Photo: Josiane Mbang Nguema

Le sénateur Antoine Kouna Loumagakouyi (au centre) lors de son compte rendu parlementaire.

Josiane MBANG NGUEMA
Akanda/Gabon

À l'instar de ses collègues dans l'ensemble du pays, le sénateur de la commune d'Akanda, Antoine Kouna Loumagakouyi, était samedi dernier face à ses électeurs, pour faire la restitution des travaux législatifs de la première session ordinaire du Parlement.

Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée à l'Hôtel de Ville en présence d'Yvon Patrick Rombogouera et Edmond Bagnet, respectivement maire central et 1er adjoint au maire de la commune d'Akanda, il s'est essentiellement agi pour le parlementaire de rendre compte aux conseillers municipaux. Antoine Kouna Loumagakouyi, a de ce fait indiqué à son auditoire que le Sénat a

examiné et voté 32 textes de loi, au cours de cette première session ordinaire dite précisément des lois. Ces textes concernent les domaines de l'organisation des institutions, la promotion de l'égalité entre les sexes et la protection des femmes contre toutes formes de violences, la lutte contre le chômage et la préservation de l'emploi, l'urbanisme et l'aménagement foncier, le secteur du numérique, les questions sociales et de santé, le sport et la culture, etc.

Un exercice au cours duquel il a expliqué l'intérêt et l'objectif de chacune des lois votées par la deuxième chambre du Parlement. Le sénateur a par ailleurs saisi cette occasion pour appeler à l'unité et à la cohésion: "La commune d'Akanda doit être la vitrine de la politique du distingué camarade président. Nous devons mettre de côté nos différends et mobiliser nos efforts pour le rayonnement de notre cité".

Lebamba: les travaux du marché municipal en voie d'achèvement



Photo: IMM

Vue partielle de l'extension du marché municipal.

Isaac MUKETA-MUELE
Lebamba/Gabon

LES travaux de construction du marché municipal sont presque à leur terme. Il s'agit de deux bâtiments à étages dotés de plusieurs box supplémentaires pour augmenter sa capacité d'accueil. L'actuelle infrastructure étant actuellement très sollicitée au point de refuser du monde. Cette extension doublée de l'installation d'un minimum de commodités obéit à l'atteinte de deux objectifs majeurs selon le maire de la commune de Lebamba, Julien Missengue, principal initiateur de ce projet. Il s'agit de don-

ner à ce centre commercial, point stratégique et économique du chef-lieu du département de la Louetsi-Wano, un aspect plus moderne. En ajoutant deux autres bâtiments à un niveau, plusieurs box électrifiés, à côté des anciens existant déjà. Objectif: permettre à d'autres opérateurs économiques de s'y installer et exercer leurs activités dans des conditions nettement améliorées. C'est aussi un moyen de capitaliser les recettes propres de l'institution municipale provenant du prélèvement des taxes auprès des commerçants. Cette extension de la structure économique locale est également considérée comme une marque d'empreinte de l'action du Parti démocratique gabonais (PDG), dont sont membres l'édile de la commune et certains de ses conseillers.

En tout cas, l'initiative est appréciée par les commerçants qui anticipent déjà sur leurs demandes d'occuper les box dans les deux bâtiments en cours de finition. Le maire Julien Missengue appelle cependant à la patience jusqu'à la livraison de l'ouvrage par l'entrepreneur.